



3^{ème} mai 2002: Le marché de la radio et de la télévision peut-il s'étendre (et est-ce souhaitable)?

Discours de Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats et chef de Tele Ticino

En précisant pour commencer que, contrairement à ce qui figure dans votre programme, je ne suis pas conseiller d'état tessinois, mais bien, comme Monsieur Furrer l'a rappelé, conseiller aux États. Mais probablement qu'à l'OFCOM, on a du Tessin une vision un peu trop proche de celle de l'Italie. Alors on imagine que les membres de l'exécutif peuvent encore diriger des télévisions. Mais ce n'est évidemment pas le cas. "Der Markt hat gesprochen sagte unser Medienminister nach dem Tod von TV3 und TELE 24", mais nous savons tous qu'en réalité, ce n'est pas comme cela. La Suisse n'a pas un marché dans le domaine des médias électroniques, certainement pas dans le domaine de la télévision et donc le marché ne pouvait pas parler, parce qu'en réalité le marché n'existe pas dans ce domaine, et donc la question qui se pose pour notre discussion de ce matin, je crois, est tout à fait correcte.

Le marché est-il possible, est-il désirable? Si on se pose cette question, je crois que le point de départ, c'est d'admettre qu'actuellement le marché n'existe pas vraiment. Les promoteurs de TELE 24 ou de TV3 le savaient, devaient le savoir d'après le ministre, ils devaient savoir qu'ils n'avaient aucune chance. Bien qu'ils aient obtenu en fait en peu de temps de bons résultats de public. De 5-7% de part de marché pour TV3, un peu plus de 2% pour TELE 24. Cela semble peu lorsque j'écoute mon ami et collègue Armin Walpen, mais c'est évidemment beaucoup pour ce qu'ils ont pu obtenir en peu de temps dans des situations objectivement difficiles. N'oublions pas que pour un émetteur qui se base essentiellement sur les news, les parts de marché ne sont pas le critère déterminant. Si je ne m'abuse, CNN aux États-Unis atteint 0,7% de part de marché et pourtant moi je crois qu'elle joue un rôle que nous connaissons tous.

Même si les promoteurs de TV3 et TELE 24 avaient obtenu le double du public qu'ils ont obtenu, ils n'auraient pas non plus eu de chances. Il était effectivement impossible d'engager une lutte frontale en Suisse avec ce qui reste encore le monopole de fait de la SSR. Un monopole consolidé depuis 50 ans, donc vous vous imaginez avec quelle chance de succès l'on peut s'attaquer à un monolithe de ce genre, un monopole qui est confirmé par le fait que la SSR est la seule qui dispose, qui disposait de six chaînes, elle dispose maintenant de sept chaînes. Cela n'était pas ainsi lorsque TV3 et TELE 24 ont commencé, elle dispose maintenant de sept chaînes nationales diffusées dans pratiquement le 100% du territoire avec le monopole de la diffusion [...]. Les privés sont de ce fait limités au câble et doivent négocier avec chaque société de distribution par câble leur place dans le programme du réseau câblé. La SSR le reçoit évidemment de droit divin.

Non seulement ces données sont bien connues, mais on oublie parfois de mentionner que le contrôle des résultats dans le public de la part de tous les émetteurs, donc des privés y compris, est faite par une société qui appartient à 100% à la SSR. Ainsi, les données sont fournies régulièrement à Publisuisse, qui est une société appartenant également à 100% à la SSR, qui vend la publicité télévisée nationale et qui peut évidemment obtenir un avantage compétitif supplémentaire, aussi dans le domaine publicitaire, grâce au contrôle de ces deux sociétés.

Je pourrais citer d'autres raisons encore qui expliquent cela, mais je crois que nous pouvons nous arrêter là, car notre but n'est pas de polémiquer sur la SSR. C'est une situation que nous avons héritée de l'histoire. Il faut simplement en être conscient et ne pas penser que nous avons un marché véritable en Suisse.

Mon cher collègue de Stoppani, je crois que la NZZ vendrait peu de centaines d'exemplaires de journaux par jour si la Confédération et le canton de Zurich distribuaient gratuitement dans tous les ménages de Suisse six journaux quotidiens richement illustrés en trois langues nationales, avec en plus la possibilité de bénéficier de la publicité. Je crois que vous aurez quelque difficulté à atteindre vos centaines de milliers de lecteurs. Alors pourquoi les promoteurs de TV3 et TELE 24 ont-ils quand même essayé de se lancer dans ce domaine? Armin Walpen dirait, "mais parce qu'en Suisse, c'est un droit humain de perdre de l'argent, donc on ne pouvait pas les en empêcher". Il le disait au début, maintenant il a un peu modéré sa pensée. Non, je crois que les promoteurs n'avaient pas l'intention de faire usage du droit humain de perdre de l'argent, mais ils espéraient sûrement que les conditions cadres auraient pu changer assez rapidement dans ce pays. Or, il fallait que je sorte de ma télévision pour m'occuper de politique pour comprendre qu'effectivement ce rêve était absolument irréaliste. C'est bien la misère de la politique dans ce pays, comme dans tout pays du reste. Aucun changement de condition cadre législative n'est possible avant un seuil critique de dix ans.

J'ai commencé en 1995 à m'occuper de TELE TICINO et on parlait déjà de la révision de la loi sur la radio / télévision, qui allait faciliter la tâche des privés qui étaient excessivement en difficulté avec le cadre législatif en vigueur. Et bien, si tout va bien, la nouvelle loi entrera en vigueur en 2005. Donc, il aura effectivement fallu dix ans pour ce qui semble évident et naturel à tout le monde lorsqu'on regarde la situation. Il faut au moins dix ans pour que cela puisse changer. Les promoteurs ont donc fait une « Fehlkalkulation » dans la dimension temporelle qu'ils pouvaient espérer en ce qui concerne la modification du cadre législatif. Ceci doit nous servir d'avertissement. La révision que nous préparons, que vous préparez, Monsieur Furrer, actuellement et que nous, parlementaires, allons avec grand enthousiasme accepter prochainement, et bien cette révision n'est pas un monument pour l'éternité, je crois que le jour même où cette nouvelle loi entrera en vigueur, il faudra commencer à penser à la prochaine révision et cela va nous occuper les dix années suivantes.

La Suisse est notamment l'un des pays les plus cartellisés qui existe et c'est un pays de monopole. C'est un pays en plus qui a développé au maximum le sens du «Heimatschutz ». Armin Walpen le sait bien, [...] mais pendant des décennies, la préoccupation principale de la loi a été de protéger les éditeurs de journaux contre la croissance de la SSR, de la radio et de la télévision qui était représentée évidemment uniquement par la SSR. Il fallait donc interdire à la radio de faire de la publicité, il fallait limiter les possibilités de la télévision d'avoir de la publicité pour ne pas endommager les éditeurs de journaux.

Cela a changé par la suite et ce «Heimatschutz» est devenu le «Heimatschutz» de la SSR contre les privés. Il fallait évidemment créer les conditions que je viens de décrire pour que les privés ne puissent pas se mettre à faire de la radio et de la télévision. Quel en a été le résultat, chers amis? Le résultat est très simple: une faiblesse globale du panorama des médias électroniques suisses par rapport aux médias étrangers. Avec tous les avantages que nous avons décrits tout à l'heure, la SSR devrait avoir 60-80% de part de marché en Suisse. Et bien elle se bat, bien je dois dire, elle se bat pour avoir 30-35% de part de marché. Les privés arrivent à faire 2, 3, 4 voire 5% quand ça va bien, et tout le reste c'est évidemment le domaine des émetteurs étrangers. Alors le manque de marché et de concurrence en Suisse n'est certainement pas la seule cause de cette faiblesse, il y a des raisons culturelles, des raisons qui viennent évidemment de notre proximité avec des pays importants et des cultures importantes à nos frontières, mais je suis quand même convaincu que l'absence de marché ou les contraintes imposées au marché au cours des dernières décennies y sont pour quelque chose.

Si la Suisse avait développé une concurrence saine entre le système public et le système privé, comme cela a pu être le cas dans certains pays, je crois que nous n'en serions pas là actuellement. Donc la réponse à l'interrogation de ce matin est que plus de marché est possible, si on lui donne les possibilités législatives, et que plus de marché est désirable. Évidemment la réponse classique de la SSR et des défenseurs du système que nous connaissons actuellement est que le marché suisse est trop petit. Il est trop petit pour faire vivre de nombreux émetteurs tels que nous les connaissons sur les marchés allemand, français, italien. C'est en partie vrai, en partie oui, parce que nous connaissons les chiffres, mais seulement en partie d'après moi, parce qu'il faudrait considérer un autre facteur qui pourrait avoir son rôle. Cela dépend des structures, des coûts des diffuseurs de programmes télévisés comme nous les connaissons. Il est clair que pour une ZDF ou une RTL la Suisse est trop petite, il y en aurait pas une seule qui pourrait survivre ici. Si je prends l'exemple de l'Italie, je me rends compte qu'il y a six programmes nationaux, mais les trois programmes de Media Set ensemble, les trois chaînes Media Set ensemble coûtent moins de la moitié de l'une des trois chaînes RAI. Et elles ne font pas nettement moins bien, il faut le dire, même si l'on n'aime pas Monsieur Berlusconi.

Alors la question est bien là: quelle est la structure des coûts qui est nécessaire pour qu'un émetteur de télévision puisse se targuer d'avoir un programme national de bonne qualité? Quelle est la structure? Et bien ça, c'est une réponse qu'il est difficile de trouver, parce qu'évidemment quiconque a mis le pied dans une télévision se rend compte qu'il est possible de dépenser beaucoup d'argent. Les Américains disent qu'il est facile de devenir millionnaire, il suffit d'être milliardaire d'abord, puis de se lancer dans la télévision. C'est probablement une des lois que nous connaissons et ce n'est pas nécessaire, ce n'est pas un commandement divin, il n'est pas absolument nécessaire que la minute de télévision coûte 500 francs, disait Monsieur de Stoppani, ou mille francs, il est aussi possible d'avoir une bonne minute de télévision peut-être pour un chiffre inférieur.

Mais là c'est une question d'évaluation des économies d'entreprises que nous ne pouvons pas faire ici, mais qui devrait nous faire réfléchir, donc j'accepte seulement sous réserve l'argument selon lequel le marché suisse serait trop petit pour faire vivre plusieurs diffuseurs nationaux.

C'est toutefois un discours théorique, puisque la situation est celle que nous connaissons et elle n'est pas une autre, donc il faut regarder la réalité actuelle. Alors est-ce que le marché est-ce qu'un peu plus de marché – puisque nous pouvons pas

parler de beaucoup plus de marché, mais est-ce que un peu plus de marché – serait désirable dans le panorama helvétique aujourd'hui ?

Je crois que "oui" et je ne partage pas l'avis du Professeur Jarren. Je crois que le marché est désirable, non seulement du point de vue des éditeurs et de ceux qui participent à une dynamique économique, il est désirable aussi du point de vue des contenus journalistiques.

Je suis journaliste moi-même et évidemment j'ai grandi dans la conviction que l'information n'est pas un produit comme un autre, que les lois de la concurrence ne s'appliquent pas dans le journalisme, que le journalisme ne peut pas se vendre. Nous en étions tous convaincus il y a quelques années.

Et bien, je me suis rangé à l'avis contraire après quelques années, et non seulement parce que maintenant je suis plus éditeur que journaliste, mais parce qu'une évaluation assez sereine de la réalité nous porte à voir qu'effectivement la pluralité des voix conduit à une amélioration forcée du contenu journalistique des produits. Il faut arriver avant les autres, et nous savons qu'une des lois déterminantes dans notre société est celle – et le sera toujours plus – de la rapidité.

Une société endormie, une société dans laquelle l'information voyage lentement est un désavantage compétitif face à d'autres sociétés. Mais la rapidité de la circulation de l'information ne s'obtient que s'il y a plusieurs acteurs qui sont en concurrence les uns avec les autres.

« Be first », c'est la loi du journalisme, c'est une des lois et je crois qu'il est juste que l'on reconnaisse que la pluralité des acteurs conduit à une amélioration, en tout cas de ce point de vue-là. « Be first, but first be right » nous disent les maîtres du journalisme et cela est vrai aussi, la crédibilité est un élément important, mais elle ne peut se mesurer que dans une comparaison entre différents médias et entre différents acteurs. Donc, la recherche de l'information, la rapidité de sa diffusion, la crédibilité, la qualité des travaux sont, je crois, aussi le fruit d'un marché qui existe véritablement. Le refus de tout conditionnement politique et économique est aussi plus facilement possible dans un marché diversifié que dans des situations de monopole ou d'oligopole.

Je l'ai vécu moi même dans mon expérience journalistique. Il serait facile pour quelqu'un politiquement ou économiquement intéressé de conditionner le seul journal d'une région en lui disant, non tu ne vas pas publier ça, ce n'est pas intéressant, ou bien je pourrais même intervenir économiquement en te provoquant un dommage. Cela devient beaucoup plus difficile, je dirais en règle générale impossible, lorsque les acteurs sont nombreux et donc il peuvent toujours se prévaloir du fait que si ce n'est pas nous qui allons le publier quelqu'un d'autre va le publier, et donc il est inutile de faire pression sur nous. Nous devons le faire, car nous sommes dans un système pluraliste.

Que faire alors ? Et j'en viens à la conclusion. [...] Monsieur de Stoppani nous a rappelé que presque tous les émetteurs de télévisions régionales suisses étaient dans les chiffres rouges, ce n'est pas tout à fait vrai, il y en a qui réussissent à ne pas y être, dont le mien, mais grâce, et ça je dois le dire, grâce à l'existence d'un « Gebührensplitting » qui actuellement existe pour les petits. Il n'existe pas pour les grands puisque la loi fixe à 250'000 téléspectateurs adultes potentiels le toit maximum au-dessus duquel il est possible de participer au « Gebührensplitting » à la répartition de la redevance actuelle. Alors avec cette petite partie de « Gebührensplitting », il est possible d'arriver dans l'équilibre financier tout en

utilisant cette fonction de pluralisme journalistique au niveau régional, qui est celui que nous connaissons. Et Monsieur Furrer l'a bien dit au début : TELE TICINO, pour ne citer que cet exemple, est l'émetteur en Suisse qui aurait en théorie le plus de difficultés à réussir, parce que c'est le seul émetteur régional qui doit faire face à une concurrence puissante dans son domaine régional comme celle de la SSR sur le même territoire pratiquement. La SSR qui dispose de deux programmes en langue italienne. Elle n'en avait qu'un, lorsque nous avons commencé, et je vous assure que la multiplication des programmes de la SSR n'a pas été sans conséquences sur la difficulté des développements des émetteurs privés.

Que faire alors pour conclure face à la nouvelle loi sur la radiotélévision? La situation est celle qu'elle est, il est inutile aujourd'hui de se lancer dans des élucubrations. Quelqu'un a dit par exemple : puisque l'OFCOM nous propose un système dual dans la nouvelle loi, et bien, allons jusqu'au bout, faisons un véritable système dual, prenons un système britannique, la SSR aura la totalité des redevances, mais elle n'aura pas de publicité de sponsoring, un système BBC.

Je crois que c'est irréalisable aujourd'hui, nous vivons dans la situation actuelle et tout le monde se rend compte, le monde publicitaire en premier lieu réagirait contre cette proposition, et qu'elle n'aurait pas de grands effets positifs pour les émetteurs privés suisses, elle en aurait éventuellement un peu pour les fenêtres suisses des émetteurs allemands. Et nous en sommes réduits dans la situation actuelle à espérer, pour dynamiser le marché publicitaire suisse, que des fenêtres des émetteurs allemands aient un bon succès. Nous en sommes réduit à cela aujourd'hui, nous ne pouvons donc pas imaginer les combattre frontalement non plus.

Donc un système dual véritable n'est pas possible, alors oui, reconnaissons, comme disait Monsieur de Stoppani, qu'une certaine collaboration devra être nécessaire. A quoi sert une loi sur la radiotélévision? Il n'y a pas de loi sur les journaux et les journaux existent quand même, encore qu'ils sont subventionnés avec la "Presseförderung", ça fait quand même une centaine de millions par années. Mais à quoi sert une loi sur la radiotélévision? Non seulement, je crois, à répartir des fréquences, parce que là, une simple ordonnance de télécommunication serait suffisante. Elle doit servir, d'après moi, à garantir à ce pays le panorama audiovisuel le meilleur possible, surtout face à la puissance de nos voisins à l'étranger.

Il nous faut donc garantir un système fort, qui parle à la Suisse des problèmes suisses, qui informe les Suisses sur les choses qui se passent dans ce pays, qui crée un débat démocratique à l'intérieur de ce pays. Et si nous pensons que la loi sert à cela, et la redevance que les citoyens paient non pas comme abonnement à la SSR, mais comme taxe de réception pour le fait d'avoir un appareil qui techniquement est en mesure de recevoir des programmes de radio ou de télévision, et bien, cette taxe doit servir dans le cadre d'une loi à assurer le meilleur panorama suisse possible.

Alors aujourd'hui, le meilleur panorama est évidemment ce qui ressort de la proposition du Conseil fédéral après la consultation sur le projet de loi sur la radiotélévision, c'est à dire, un panorama qui devrait effectivement prévoir deux niveaux de service public. Il existe un service public national qui doit être fort – tout le monde l'a dit et le répétera toujours – qui doit servir à la cohésion nationale et qui est celui de la SSR, et nous ne pouvons pas imaginer à courte ou moyenne échéance qu'il y en ait un autre. Mais il faut aussi considérer qu'il existe un service public régional complémentaire à celui de la SSR, qui offre un coût extrêmement inférieur

au coût de la SSR, une information de proximité qu'il ne serait pas possible de remplacer d'une autre façon. Il faut donc garantir ces deux niveaux et il faut les garantir en sachant que si nous n'avons pas de système dual véritable nous devons avoir un système de financement mixte pour les deux niveaux. Les deux niveaux ont besoin d'une partie de la redevance et ont besoin d'un accès au marché. Il est inutile d'essayer de jouer les uns contre les autres.

Donc, essayons de trouver une solution qui sera peut-être le compromis helvétique typique, mais qui a une logique profonde qui est celle de garantir les deux niveaux et le financement des deux niveaux, le national et le régional, de façon complémentaire.

Je n'irais cependant pas aussi loin que Monsieur de Stoppani en évoquant cette synergie des deux niveaux, synergie et complémentarité, c'est bien, subordination, intégration non. Si nous allions dans la direction que Monsieur de Stoppani a illustrée, je crains qu'une fois encore, nous ne supprimions tout ce qui peut encore rester de marché, tout ce qui peut rester de véritable dynamique de pluralisme qui est fait aussi de lutte, parce que la lutte fait partie de la vie et elle doit exister dans les médias aussi, et vous le savez bien, dans les journaux. Donc pourquoi faudrait-il tout intégrer sous un même chapeau SSR, qui devrait mettre une cloche de verre sur le pluralisme des médias électroniques en Suisse? Je crois que ça serait une mauvaise solution, donc allons, oui vers une complémentarité des deux niveaux, mais dans l'indépendance, dans l'autonomie de chaque éditeur et de chaque rédaction dans les médias électroniques. Merci.